



# Plan d'action de développement durable 2008-2013

## ***Mot du président-directeur général Denis Paul Bouffard***

Au nom du CARTV, je suis heureux de vous présenter notre *Plan d'action de développement durable 2008-2013*. Ce document présente les actions que nous entendons mener pour apporter notre contribution aux objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*.

Par la mise en œuvre de cette stratégie, le gouvernement du Québec encourage tous les organismes et ministères à innover dans leurs façons de faire et donner ainsi l'exemple à l'ensemble du Québec.

Le CARTV intègre déjà dans sa mission des objectifs de développement durable, que ce soit par son mandat de gestionnaire de l'appellation biologique – dont un des principes de base est la protection de l'environnement –, par la création d'appellations géographiques ou de spécificité telle l'*IGP Agneau de Charlevoix*, nouvellement reconnue, qui contribuera à la revitalisation du tissu socioéconomique de la région.

Ce plan d'action nous permettra, d'une part, de revoir nos pratiques afin de mieux les adapter aux impératifs du développement durable et, d'autre part, de mieux informer le public sur cette thématique lorsqu'elle s'applique aux secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Six objectifs et quatre orientations stratégiques guideront les douze actions que le CARTV entend faire au cours des prochaines années afin de réaliser le plan décrit dans ce document.

L'engagement de tout le personnel du CARTV sera essentiel pour réaliser ce plan dans sa totalité. Je sais que tous auront à cœur d'intégrer cette démarche dans leur travail au quotidien et je les en remercie à l'avance.

Bonne consultation !



Orientation

1

Informier, sensibiliser, innover  
(information, éducation et formation,  
recherche et innovation)

**PRIORITAIRE**

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	INDICATEUR(S)	CIBLE(S)	LISTES DES ACTIONS À MENER
<b>1.</b> Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent.	Nombre d'employés touchés par des activités de sensibilisation et de formation au développement durable.	100 % du personnel sensibilisé d'ici la fin de mars 2010.  100 % du personnel formé d'ici 2013.	1.1 Sensibiliser et former le personnel du CARTV aux principes de développement durable.  1.2 Diffuser les engagements du CARTV et de l'état d'avancement de son plan d'action envers la démarche de développement durable sur son site Web.

## Produire et consommer de façon responsable

**PRIORITAIRE**

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	INDICATEUR(S)	CIBLE(S)	LISTES DES ACTIONS À MENER
<p><b>6.</b> Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables.</p>	<p>Nombre d'actions</p>	<p>Au moins une mesure réalisée par année pour chacun des exercices 2009–2013.</p> <p>L'action 3.1 doit être réalisée à la fin de 2009.</p>	<p>3.1 Établir une politique d'achats et d'acquisitions pour y intégrer des exigences d'écoresponsabilité (achat produits informatiques, matériel roulant, meubles, etc.).</p> <p>3.2 Revoir notre processus documentaire pour rendre disponible en format PDF sur nos sites Web tout document devant être consulté par le public et fournir des formulaires pouvant être complété de façon électronique en vue de réduire la consommation de papier.</p> <p>3.3 Établir un programme de récupération des déchets domestiques et du papier.</p> <p>3.4 Établir un programme de réduction de l'utilisation du papier.</p>

<p><b>7.</b> Promouvoir la réduction de la quantité et des ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.</p>	<p>Modification aux programmes et règlements actuels.</p> <p>Création et mise en ligne de la nouvelle section servant à démontrer que les appellations sont un instrument de développement durable.</p>	<p>Changements effectués d'ici mars 2011.</p> <p>Mise en ligne 31 décembre 2009.</p>	<p>3.5 Examiner la possibilité d'inclure parmi les critères servant à reconnaître de nouvelles appellations, l'application de certains des grands principes du développement durable et de l'écoresponsabilité.</p> <p>3.6 Promouvoir les appellations réservées au Québec comme outil de valorisation des grands principes de développement durable et de l'écoresponsabilité.</p>
<p><b>10.</b> Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommations responsables et favoriser au besoin la certification de produits et des services.</p>	<p>Nombre d'interventions en vue de fournir des repères de consommation.</p>	<p>Quatre interventions par année de 2010 à 2013.</p> <p>Création de la page Web d'ici décembre 2009.</p>	<p>3.7 Informer les consommateurs et les acheteurs sur l'existence du <i>Répertoire des produits biologiques certifiés du Québec</i> et en favoriser l'utilisation.</p> <p>3.8 Créer une page sur le site Web du CARTV expliquant les différences entre divers types d'agriculture et leur impact sur l'environnement.</p>

## 6

## Aménager et développer le territoire de façon durable

## PRIORITAIRE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	INDICATEUR(S)	CIBLE(S)	LISTES DES ACTIONS À MENER
<b>19.</b> Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.	Nombre d'interventions.	Au moins 12 interventions par année de 2009 à 2013.	6.1 Rencontre avec des acteurs du secteur agroalimentaire local, des MRC ou des régions pour susciter le développement de nouvelles appellations, sources potentielles de développement socio-économique et identitaire, ainsi que de visibilité en milieu rural ou autochtone.

## 7

## Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

**PRIORITAIRE**

OBJECTIF ORGANISATIONNEL	INDICATEUR(S)	CIBLE(S)	LISTES DES ACTIONS À MENER
<b>22.</b> Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.	Pages site Web CARTV.	Section mise en ligne en décembre 2011.	7.1 Établir sur le site Web du CARTV une section veille sur les pratiques et les produits agroalimentaires de terroir ou patrimoniaux.

**Pour toute information au sujet de ce Plan d'action**

Conseil des appellations réservées et des termes valorisants

5.26 – 35, rue de Port-Royal Est Montréal QC H3L 3T1

Téléphone : 514.864.8999 Télécopieur : 514.873.2580

Courriel : [info@cartvquebec.com](mailto:info@cartvquebec.com)

Web : [cartvquebec.com](http://cartvquebec.com)

